

Séssion ordinaire
du 6 mars 1960.

Le six mars mil neuf cent soixante à quatorze heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Ernest Allary, Maire.

Étaient présents :

M^{rs} Allary, Ferret, Viollet, Thélippeau, Faure, L'hommeier, Mazière, Bauchot, Bordenon, De Surenain, Demouailles.

Bureau d'Aide Sociale.

Présents : M^{rs} Faure Arthur, Sommerhalter Charles.

Aide Médicale M^{me} Martinet.

M^{me} Veuve Martinet ayant été hospitalisée le 11 février 1960, demande le bénéfice de l'aide sociale. Toutefois, l'intéressée étant titulaire d'une pension de veuve de guerre, le Conseil et le Bureau d'Aide Sociale ne l'admettront que si ses ressources sont insuffisantes et ne prendront de décision qu'après enquête sur le montant de sa pension.

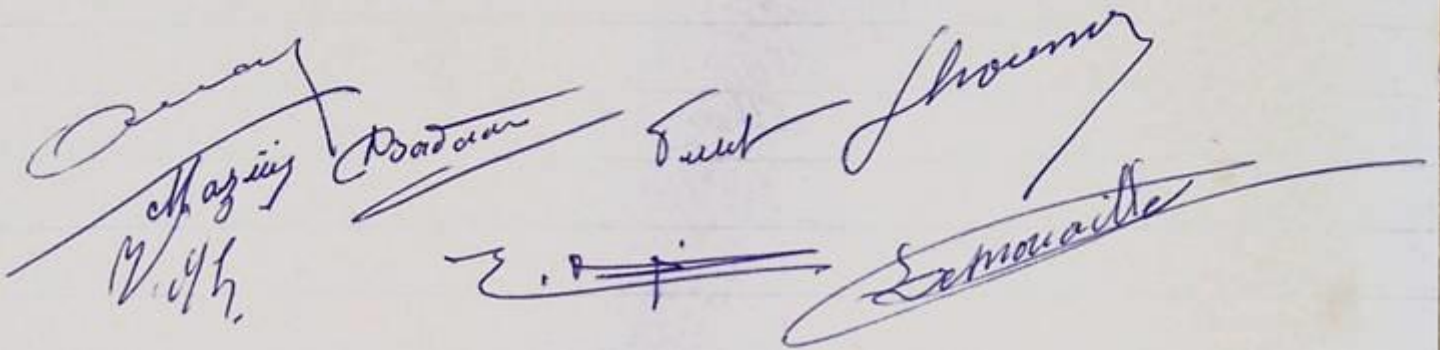
Aide Médicale Pouchou Camille.

M^r Pouchou ayant été hospitalisé le 11 février 1960, demande le bénéfice de l'Aide Sociale. Il est admis à l'unanimité, ses ressources étant insuffisantes.

Primes pour destruction des nuisibles pendant la période de chasse.

Le Conseil Municipal décide de porter la prime pour la destruction des renards et blaireaux à 5 NF, les luses et les belettes à 3 NF ainsi que les putris; les corbeaux, geais et pies restent au prix de 0,50 NF; les éperriers et émouchets à 1,50 NF et 1 NF.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susaits. Ont signé tous les membres présents.



 [Signature] [Signature] [Signature] [Signature]